



Appel à projets 2016

**pour le développement de projets
d'éducation artistique et culturelle
en librairie et/ou autour de maisons d'édition
en Pays de la Loire**

Objectifs

- faire connaître les acteurs du livre que sont les libraires et les éditeurs, leurs métiers, leurs pratiques, leurs regards sur la littérature, le livre et la lecture.
- faire découvrir l'ensemble de la chaîne du livre et de la lecture et sensibiliser aux enjeux actuels (création, médiation, livre numérique, vente en ligne...).
- appréhender globalement le livre, dans sa double dimension économique et culturelle, marchande et non marchande.
- favoriser l'appréhension d'une offre plurielle de livres, de lectures et de (modes de) pensées.
- rendre plus vivante et quotidienne la perception du livre et de l'acte de lecture.
- favoriser une pratique individuelle et un échange collectif autour de l'objet livre et de la lecture (écriture, groupes de lecture, oralité, illustration, fabrication du livre...).
- développer prioritairement une offre de parcours sur des territoires ruraux et en quartier « politique de la ville ».

Composantes d'un projet centré autour de la découverte du métier de libraire ou d'éditeur (lieu, professionnel...) :

- Apport de connaissances (la chaîne du livre, l'objet livre, le prix du livre) et rencontres avec d'autres professionnels (auteur, critique, imprimeur, bibliothécaire...).
- Pratique artistique encadrée par un professionnel : ateliers d'écriture, de lecture, d'illustration, de réalisation d'un livre...

Autres possibilités :

- Volet numérique : numérisation et commercialisation de livres, approche matérielle (liseuses...).
- Temps de formation/sensibilisation des encadrants (enseignants, animateurs...).

Critères de recevabilité et modalité des candidatures

Porteurs de projets concernés

Le projet devra être porté prioritairement par un libraire ou un éditeur (répondant aux critères d'aide du CNL) mais aussi éventuellement par une association, une collectivité, une bibliothèque.

Critères de recevabilité / Sélection des projets soutenus

Au delà de leur qualité culturelle et artistique et de leur cohérence, une attention particulière sera donnée aux projets développés en milieu rural et en quartier « politique de la ville » et à ceux proposant un parcours se développant à la fois sur un lieu « de vie » (école, centre aéré, maison de quartier, maison de retraite...) et sur un lieu culturel (librairie, bibliothèque, salon du livre...).

NB : pas de soutien aux actions culturelles déjà proposées dans le cadre de marchés publics.

Condition de financement

Le soutien se traduira par une aide au financement du parcours.

Les dépenses éligibles sont celles liées aux interventions de professionnels du livre et de la lecture. Elles sont susceptibles d'être prises en charge à concurrence de **80 % dans la limite de 3 000 €** par projet.

Le dépôt de candidature

- Dossier de candidature ci-joint.
- Les pièces complémentaires :
 - Budget prévisionnel équilibré détaillé du projet.
 - Une lettre de demande de subvention signée par la structure, porteuse du projet.
 - Présentation des intervenants (CV).
 - Le RIB de la structure, porteuse du projet.

Calendrier

Les dossiers de candidature feront l'objet d'un examen en commission.

- 1^{ère} commission

Date limite de dépôt de dossier : **6 juin 2016**

Réunion du comité : mi-juin

- 2^{ème} commission

Date limite de dépôt de dossier : **9 septembre 2016**

Réunion du comité : mi-septembre

Les dossiers de candidature doivent être adressés conjointement à la DRAC et à MOBILIS :

Par courrier postal

Drac

Chantal Remoué
1 rue Stanislas Baudry
44 000 Nantes

Mobilis

Delphine Ripoche
13 rue de Briord
44 000 Nantes

ou

Par courriel

chantal.remoue@culture.gouv.fr
education-artistique.paysdelaloire@culture.gouv.fr

delphine.ripoche@mobilis-paysdelaloire.fr

Engagement

- Les projets retenus feront l'objet d'une convention entre les parties prenantes du projet. Elle décrira l'activité concernée, ses conditions d'organisation, le rôle des intervenants extérieurs et précisera la durée du projet.
- Un bilan quantitatif, qualitatif et financier devra être envoyé à la DRAC et à Mobilis dans le trimestre suivant l'achèvement de l'action.
- Les soutiens de la DRAC et de Mobilis devront être mentionnés sur tous les supports de communication. Il appartient aux porteurs de projet de solliciter les logos correspondants.

Contact

Mobilis se tient à votre disposition pour tout complément d'information :

02 40 84 06 45

Delphine RIPOCHE (chargée de mission Édition / Librairie) : delphine.ripoche@mobilis-paysdelaloire.fr

Emmanuelle GARCIA (directrice) : emmanuelle.garcia@mobilis-paysdelaloire.fr